

Vous vous lancez ! mais comment faire ? Comment articuler les différentes phases de la démarche ? Par quoi commencer ? Ce module est construit pour vous offrir quelques points de repère, et pour bien commencer, venez accompagné.e !

# S'approprier la méthodologie de projet en démarche communautaire

## Evaluation

Questionnaire d'appropriation du sujet avant et après la session

Evaluation par questionnaire en ligne à 3 mois

## Durée

14h00 (2 jours)

## Dates

2021 : 04 et 05/10 (9h-12h30 / 13h30-17h)

2022 : 10 et 11/03 - 30 et 31/05  
(9h-12h30 / 13h30-17h)

En parallèle du calendrier proposé, l'Institut Renaudot peut construire avec vous des formations adaptées aux besoins des acteurs sur un territoire donné.

## Tarif d'inscription\*

Inscription individuelle : 480 €

Tarif de groupe (de 8 à 10 personnes) :  
1000 € / jour soit 2000 €

\*Conditions particulières pour les acteurs de l'Ile de France :

Contactez l'Institut Renaudot au 01 48 06 67 32

[contact@institut-renaudot.fr](mailto:contact@institut-renaudot.fr)

## Objectif général

Renforcer la capacité des acteurs à construire et mettre en œuvre leurs projets en s'appuyant sur une méthodologie spécifique à la démarche communautaire.

## Objectifs spécifiques

- Analyser les enjeux de la méthodologie de projet de santé en démarche communautaire.
- Mettre en œuvre les leviers efficaces pour mener une démarche communautaire avec une méthodologie de projet.
- Intégrer une méthodologie de projet en santé communautaire dans sa pratique.

## Contenu

- Présentation des étapes de la méthodologie de projet en démarche communautaire.
- Illustration des modalités de mise en œuvre concrète de cette méthodologie, à partir de l'expérience des participants.
- Familiarisation avec les principes et les outils de planification et d'évaluation.

**A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :**

- Co-construire des projets en démarche communautaire en associant l'ensemble des acteurs concernés.

## Public - prérequis

Habitants-Usagers-Citoyens, Elus, décideurs, professionnels ou bénévoles impliqués dans des actions de santé, urbanisme, politique de la ville, médico-social... sans connaissance préalable des démarches communautaires en santé



Accessible en  
visioconférence  
sur demande